



Extrait du Association pour l'Économie Distributive

<http://www.economiedistributive.fr/Communautarisme-et-tribalisme>

AUX GRANDS MOTS, LES GRANDS REMEDES (3)

Communautarisme et tribalisme

- La Grande Relève - N° de 1935 à nos jours... - De 1998 à 2009 - Année 2002 - N° 1027 - décembre 2002 -

Date de mise en ligne : mardi 28 novembre 2006

Date de parution : décembre 2002

Description :

En détournant le sens des mots, on confond des communautés de l'économie solidaire, ouvertes au milieu social, avec ceux qui préfèrent, au contraire, vivre en ghettos sociaux, voire ethniques ou culturels.

Copyright © Association pour l'Économie Distributive - Tous droits réservés

Pour répondre à la nécessité de réduire la volatilité croissante des capitaux, un économiste prix Nobel d'économie en 1981, James Tobin, a suggéré dès 1972, l'instauration d'une taxe sur les mouvements de capitaux, afin de restituer plus d'autonomie aux politiques monétaires nationales et assurer le financement de l'aide multilatérale/aux pays en développement et aux actions des Nations Unies. D'où le projet d'un impôt universel à un taux modeste, frappant toutes les transactions financières [1].

Mais le projet de taxe Tobin n'est fiable que s'il revêt concrètement un caractère universel, ce qui est loin d'être le cas. En outre, il a été contesté, sous sa forme actuelle, par son illustre promoteur. Le résultat en est que la crise financière internationale ne fait que s'aggraver ; que les promoteurs de l'ultra-libéralisme ne savent plus comment maîtriser le cours des événements. Mais leurs adversaires sont tout aussi impuissants à promouvoir un nouvel ordre mondial cohérent.

Pourtant, sur le fond, l'idée d'une taxe automatique [2] sur les mouvements de fonds est loin d'être absurde. Des spécialistes ont estimé que, rien que pour la France, un tel prélèvement de 0,35 % sur les crédits et débits des comptes des entreprises et des particuliers fournirait à l'État plus de 100 milliards d'euros par an. Bien sûr, on pourrait moduler le montant de la taxe en fonction de l'importance des mouvements de fonds concernés. Mais, on l'aura compris, l'instauration d'une telle taxe automatique couvrirait largement le coût d'un revenu social garanti, ouvert à tous, sans discrimination de position sociale ou de revenu.

La contrepartie du revenu social garanti devrait être une exigence de service social. Il ne s'agit pas d'instaurer une variante de travail obligatoire, mais de le concevoir comme un levier d'intégration sociale, nécessaire pour assurer, restaurer et respecter la dignité des personnes. Les opérations "food for work" entreprises et réalisées par certaines organisations telles que le Plan Alimentaire Mondial dans les pays en développement, vont dans ce sens : en échange de vivres ou de services alloués aux populations, il leur est demandé de participer à des tâches d'intérêt collectif, en fonction de leur disponibilité et de leurs compétences.

Dans les pays économiquement évolués, l'économie de marché, qui joue à fond la carte de la révolution pour accroître la productivité des entreprises, supprime des emplois par millions. Il s'avère de plus en plus difficile de s'insérer dans le secteur marchand.

D'où la nécessité de développer un tiers secteur non marchand. Les virtualités d'emplois, ou plus exactement d'activités utiles à la société tout entière, s'expriment en priorité à travers les mouvements associatifs, mutualistes, coopératifs, l'enseignement, la recherche, les services sociaux et de santé, les aides à la personne, les emplois de proximité, les organisations de jeunesse ou de soutien aux aînés, mais aussi dans les activités culturelles et de loisirs, la protection et la conservation de l'environnement, la défense et la restauration du patrimoine ou de l'environnement naturel, les associations de développement local, la formation permanente, la reconnaissance du travail domestique, etc.

Ce secteur, dit de l'économie solidaire, méritait mieux qu'un secrétariat d'État dans le gouvernement de la Gauche plurielle.

De telles activités peuvent être suscitées également dans les pays en développement, notamment à travers le réseau associatif, les organisations non gouvernementales, etc. Ce secteur indépendant contribue à unifier les intérêts divers en une identité sociale commune et cohérente. Elles constituent des laboratoires où éclosent des idées neuves des initiatives et où s'expriment les doléances populaires. Le développement d'un tel tiers secteur permet à bien des personnes de s'initier à la participation démocratique. Car il fait appel au volontariat et à la responsabilité.

La vision marchande du monde, associée à une glorification matérialiste de l'abondance, incite les gens à s'identifier à l'économie de marché. Dans un tel système les valeurs de la croissance sans limites pèsent inévitablement sur les comportements personnels. La philosophie du tiers secteur non marchand constitue un antidote salutaire à la "société de consommation" relayée par des campagnes publicitaires extrêmement onéreuses et disproportionnées par rapport à l'objectif recherché qui devrait être de faire passer la production à la consommation sur la base d'une économie des besoins. Elle prédispose au service à autrui, incite à l'enracinement dans une ou plusieurs communautés ouvertes.

L'introduction d'un revenu social garanti liée à un contrat de citoyenneté est dans ce contexte un puissant facteur d'intégration sociale, et l'antidote de toutes les exclusions sociales, de la criminalité économique, de l'insécurité, de l'évasion vers la drogue, la délinquance, la prostitution "alimentaire", les paradis artificiels des sectes et de tous les fondamentalismes, et autres intégrismes.

Communauté et communautarisme

L'entreprise, qu'elle relève du secteur public, du privé ou de l'économie solidaire, est à l'image de la société au sein de laquelle elle évolue. Dans un monde où la promotion de l'individu est guidée par la recherche du profit à court terme, la seule règle sera inévitablement la loi de la jungle.

Mais si l'on ose considérer l'entreprise comme une communauté de travail, elle peut s'offrir aussi, pour peu qu'elle dispose d'un comité d'entreprise actif, comme communauté de culture, de loisirs, etc.

L'erreur la plus monstrueuse de cette entrée dans le XXIème siècle est d'avoir confondu communautarisme et ghettoïsation, voire tribalisme. On mélange pêle-mêle des ghettos sociaux, voire ethniques, culturels, etc., avec des communautés qui ne se valorisent que par leur ouverture au milieu social au sein duquel elles évoluent et se développent. Elles se caractérisent par un esprit contractuel de fraternité, de solidarité qui anime leurs membres.

Cessons une fois pour toutes de fustiger "le communautarisme". Je vois bien au contraire dans ce concept une valeur extrêmement positive à travers une appréhension ouverte de l'attention que chacun des membres d'une communauté apporte aux autres. Elle ne se résout pas à un agrégat d'individus, mais bien plutôt de personnes qui se construisent pas à pas comme telles à mesure de l'expérience et des connaissances acquises.

La personne se valorise dans sa relation avec autrui. L'individu en tant que tel n'existe pas. C'est un non-sens total que de promouvoir l'individualisme comme philosophie et sagesse de notre temps. L'individu ne s'épanouit qu'en tant que personne, au sein d'une ou plusieurs communautés, superposées ou entrecroisées, qui le révèlent en termes d'identité.

Telle devrait être la conception d'un communautarisme ouvert et positif, à l'opposé de cette caricature négative et extrêmement néfaste que nous offrent nos hérauts de la pensée unique.

L'expression de ces dérives sémantiques se manifeste à travers de multiples vocables dont le commun des mortels perçoit difficilement le sens et la portée. Qu'on en juge : du principe de précaution au développement durable et à l'agriculture raisonnée, des placements éthiques au commerce équitable, de la bonne gouvernance à l'entreprise citoyenne, les pistes ne manquent par pour surmonter les désillusions d'une époque marquée par la plus grande confusion où s'affirme la primauté du paraître sur l'être, du savoir-faire sur le savoir-être.

Bien malin, hormis le cénacle d'une poignée de spécialistes, celui qui s'y retrouve dans ce salmigondis !

En réalité, ces concepts ne peuvent acquérir de signification concrète que si on les replace dans une appréhension globale de notre avenir humain. Redonner un sens à la vie en société, c'est d'abord esquisser une vision commune sur le long terme à notre devenir. C'est élaborer, par delà les stratégies politiciennes, une métapolitique pour notre temps, autrement dit une réflexion qui se situe bien au delà des préoccupations du moment.

[1] Cette taxe ne vise à cibler que les seules transactions entre monnaies, c'est-à-dire la spéculation sur les taux de change mondiaux. Voir à ce sujet : " GR 986, mars 1999 et " l'ouvrage collectif publié sous l'égide du PNUD, intitulé "The Tobin Tax, coping with financial volatility" - Oxford University Press, NewYork et Oxford, 1996.

[2] Ce projet de taxe automatique, par contre, évoque une opération qui concernerait tous les mouvements de fonds (crédits et débits de comptes). Son montant pourrait varier de 0,1 à 1 %.